

Organismes	- Action - Période prévisionnelle - Territoire concerné	Description de l'action	Public bénéficiaire du RSA (BRSA)	- Montant de l'aide du Département - Financement du projet - Montant de l'aide précédente	-Références des dossiers : -N° DI et GSU - Date de la CTD - Projet
association chevaux de trait d'union sociale (ACTUS) statut : association adresse : cité du cheval – quartier kilmaine – 13150 Tarascon Président : Monsieur Didier MAZEL	IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI) « pays de Crau/Alpilles » tutorat Du 01/09/2020 au 31/08/2021 Pôle n° 7 (Arles)	L'action s'articule autour de la mise en place d'un secteur hippomobile pour l'entretien urbain, l'entretien du réseau pluvial, la collecte des encombrants et dépôts sauvages ; ce support d'activité vise à faire découvrir les métiers liés au cheval par la participation des salariés à l'entretien des chevaux, des box, de sites tels que la « cité du cheval » ainsi que d'autres structures équestres du territoire. L'action se déroule sur le territoire de Saint-Martin-de-Crau, la Crau et les Alpilles. <i>Pas de bilan final car l'action a démarré le 01/09/2019.</i> <i>Bilan intermédiaire de l'action du 01/09/2019 au 31/05/2020 :</i> - Aucune sortie, les BRSA étant en cours de contrat au moment du bilan ; - 3 périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) réalisées.	6 postes dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI	Montant : 10 500 € soit 3 500 € x 3 BRSA 1-Autres cofinancements publics : Direccte (FDI) État : 15 000 € Région : 7 500 € ACCM : 10 000 € 2-Aide aux postes : Contrats CDDI ACI -État : 93 000 € dont CD13 : 16 500 € 3-Autres recettes : Ventes de produits : 80 500 € Reprise sur amortissements : 8 500 € Fondation : 1 000 € Transferts de charges : 7 000 € Montant départemental de l'aide précédente : 10 500 € pour 3 BRSA	2020.6/80 INS-001417 CTD du 03/07/2020 Renouvellement de la convention 2019/2020
Fondation de l'armée du salut Statut : fondation Adresse : 190, rue Félix Pyat 13003 Marseille Président : M. Daniel NAUD	IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI) « ACI Booth ta cuisine » Du 01/09/2020 au 31/08/2021 Pôle n° 2 (2 ^{ème} et 3 ^{ème} arrondissements de Marseille)	Cette action a été mise en œuvre afin d'optimiser le service de restauration existant au profit des personnes en difficultés et de participer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en permettant l'insertion socioprofessionnelle des salariés vers des métiers en tension. La diversité des tâches permet aux salariés de découvrir les différents métiers de la restauration. L'action se déroule sur le territoire du 3 ^{ème} arrondissement de Marseille. <i>Pas de bilan final car l'action a démarré le 01/09/2019.</i> <i>Bilan intermédiaire de l'action du 01/09/2019 au 31/05/2020 :</i> - 4 sorties de l'action : 1 BRSA en entreprise d'insertion (EI) ; 3 sorties autres ; - 1 PMSMP réalisée.	12 postes dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI	Montant : 21 000 € Soit 3 500 € x 6 BRSA 1-Autres cofinancements publics : OPCO : 5 000 € 2-Aide aux postes : Contrats CDDI ACI -État : 181 516 € dont CD13 : 35 465 € 3-Autres recettes : Ventes production : 169 316 € Montant de l'aide départementale précédente : 21 000 € pour 6 BRSA.	2020.6/84 INS-001432 CTD du 03/07/2020 Renouvellement de la convention 2019-2020
TOTAL		9 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 2ACI		31 500 €	